

NATIONALES

A.I.V.I.

E.S.P.O.I.R.

PARIS

Le Club des Peupliers

Connexion +

Etats

Médiagora

Les Neveux de Rameau

ÎLE-DE-FRANCE

L'Arc-en-Ciel

Esqui

Hémisph'Erik

Horizon Soleil

Le Trait d'Union

REGIONALES

A.A.P.I.

Alter Egaux

Amitié et Partage

L'Arbre de vie

L'Arbre à palabres

L'Arc-en-ciel

Arrimage

Artegem

ASA 82

Atelier Solid'air

Aube

Un Autre Regard 76

Bel Horizon

Bipolaires 64

Bi-Pôles 31

Le Bon Cap

Bon pied bon œil

Le Bout du Tunnel

Cezame

Le Chat qui tousse

Ch'tits Bonheurs

La Colombe Dignoise

Coop.1 Services

Dép'Agir

Destinée

D.I.R.H.E.

Echarpe d'Iris

Entre nous plein Pau

L'Émeraude

Entraide et Renaissance

Entre Soi

Espace Crumble

Etoile bi polaire

H.A.C.

Horizon 73

Iceberg

Janus 34

Les Joyeux sur le Chemin

Le Kiosque 12

Juste Ensemble

Lucien Bonnafé

Les Nomades célestes

Nord Mentalités

Oasis

De l'Ombre à la lumière

Ouest-Sud-Est

Oxygem

Parler c'est vivre

Un Pas en avant

Le Pas-Sage

Passerelle 01

Passé Muraille

Phobies Actions

Revivre Côte d'Or

Stop Galère

Le Temps du lien

U.N.D.M.D.

Vannes Horizons

Paris, le 26 février 2013

Pétition de soutien à la FNAPSY

Suite à la délibération du conseil d'administration de la FNAPSY du 23 février 2013, nous demandons à Madame la Ministre de la Santé de bien vouloir reconsidérer sa position vis-à-vis de notre demande de subvention.

La FNAPSY, association agréée par le Ministère de la Santé en tant que représentante des usagers, existe depuis 21 ans et est subventionnée par ledit Ministère depuis 18 années.

En 2012 notre subvention est passée de 170 000 euros à 70 000 euros et nous avons donc été dans l'obligation de licencier nos permanents. Nous ne sommes donc plus en mesure d'assurer notre mission :

- Regrouper les associations françaises d'usagers en psychiatrie et aider à leur création ;
- Défendre les intérêts moraux et matériels des associations d'usagers en psychiatrie ;
- Œuvrer dans les domaines de l'entraide, de la protection, de la défense des intérêts des adhérents des associations ;
- Accueillir sur le plan relationnel les personnes ayant été soignées en psychiatrie et les orienter vers les associations d'usagers capables de les aider ;
- Démystifier la santé mentale auprès de l'opinion publique et de l'entourage des malades ;
- Diffuser l'information auprès du public ;
- Organiser la coopération internationale sur ces sujets ;
- Ester en justice pour toute action trouvant sa source directe ou indirecte dans l'objet des présents statuts.

Pour rappel, la FNAPSY a travaillé notamment sur la loi du 4 mars 2002, la loi du 11 février 2005 (elle est à l'origine de la création des Groupes d'Entraide Mutuelle), la loi du 5 juillet 2011. Elle prépare en collaboration avec ses partenaires les propositions sur les réflexions en psychiatrie. Tous les ans elle organise un colloque ; en 2012, sur le thème : logement et travail.

Le mouvement des usagers directs de la psychiatrie est en péril !

Notre parole a été captée par les familles et les professionnels avant notre existence, ce serait une grave régression pour les libertés des usagers en psychiatrie, mais aussi pour chaque citoyen, si notre existence continue à être remise en cause.

Claude FINKELSTEIN
Présidente

FNAPSY 33, rue Daviel 75013 Paris

Tél. : 01 43 64 85 42 - Fax : 01 42 73 90 21 - Site : fnapsy.org - E-mail : fnapsy@yahoo.fr

Agréée par le Ministère de la Santé - Membre du CISS

Siren 40421473600054

Pétition de soutien à la FNAPSY

Nom	
Prénom	
E-mail	
Date	
Signature	